

Le 11/06/2024

CERTIFICAT MEDICAL INITIAL EN CAS DE VIOLENCES SUR PERSONNE MINEUR

Sur demande de la personne en téléconsultation le 11 juin 2024 et remis en main propre.

Je soussigné(e), Dr. PLENZ Pauline, certifie avoir examiné l'enfant [REDACTED] Edouard le 31/05/2024 à 15h50 à mon cabinet médical situé au 3 bis, Cours de Tournon à Bordeaux, en accompagnement de sa mère [REDACTED]

**FAITS OU COMMEMORATIFS :**

Mme [REDACTED] mère d'Edouard [REDACTED] déclare les faits suivants entre le père [REDACTED] et son fils [REDACTED]

« **Février-mars 2021** [REDACTED] : menaçant, pic de colère, refus d'attacher l'enfant en voiture, le laisse au bord de hauteur ou à terre nu durant 40mins à 1 heure sans aucun vêtement pour le nourrisson de moins d'un mois, refus de reconnaître l'enfant (tiers déclarant), après déclaration conjointe à la mairie : jette leur fils Edouard sur le lit il rebondi. Mise en danger du bébé (mise au bord de hauteur sans protection ou à terre en le frôlant de peu de l'écraser de ses pieds en marchant). Insultes, dépréciation, réveil intempestif du bébé en fonction des sautes d'humeurs du père. Résultat : manque de sommeil de l'enfant et chute du poids dont il déni l'importance de remonté de poids par le pédiatre.

**Août 2021** [REDACTED] : tentative de jeter la poussette avec Edouard 5 mois attaché à l'intérieur dans le lac, par [REDACTED]. Puis crise de colère à la fin du tour quand [REDACTED] rattrape la poussette in extremis.

**Août 2021** [REDACTED] : chute de Edouard du canapé lit contre le rail métallique de la baie vitrée par [REDACTED] qui s'en occupait (traumatisme frontal), il le laisse au sol et se lève déjeuner en tournant le dos, menaces de mort sur l'enfant durant le 2<sup>nd</sup> semestre 2021.

**Juin 2022** : menaces de morts sur l'enfant et questionnement de s'il ressentirait une émotion lors du passage à l'acte, confie qu'il vient avec prise de cocaïne de mauvaise qualité les veilles de ses venues (entre février 2022 et juin 2022).

**Juillet 2022** [REDACTED] : violences psychologique par [REDACTED] en état alcoolisé : hurle sur leur fils dans la voiture en montagne, menaces de morts, violences physiques sur son fils Edouard qu'il a mis en danger en l'emmenant au bord d'une pente raide et le laissait s'avancer en restant les bras croisés malgré l'arrivé en courant de [REDACTED] en demandant de le rattraper (vers 19h30 le soir), quand elle a attrapé Edouard et attaché dans la poussette, il a eu une crise de rage. La mère s'enferme avec l'enfant dans l'appartement qu'elle a loué. Il s'excuse par SMS et dit qu'il arrêtera « l'alcool et etc ». Elle a appelé les parents de [REDACTED] qui ont confirmé

ses prises de cocaïne et ses propos délirants sur son ancienne entreprise, puis le Covid, puis la Russie, puis l'inflation, puis la guerre nucléaire à venir et la fin du monde qui arrive à tout instant, qui sont ses seules actualités suivies sur les réseaux sociaux.

**Mars 2024** [REDACTED]:

- **Le 9 mars 2024 à Bordeaux (en présence de témoins)** : le père d'Edouard serait venu au domicile de [REDACTED] et aurait emmené l'enfant de 10h à 18h. A son retour le 1er soir, [REDACTED] aurait constaté que Edouard avait « les yeux gonflés, il était mutique, prostré, il refusait de manger ; il s'était réfugié dans son lit avec tous ses doudous et ne répondait plus aux questions » ; « il était comme un zombie » ; elle décrit alors des pleurs nocturnes.
- **Le 10 mars 2024 à Bordeaux (en présence de témoins)** : à l'arrivée du père, Edouard aurait refusé qu'on enlève son pyjama ; il se serait montré opposant et en pleurs ; il aurait refusé de suivre son père ; le père d'Edouard aurait arraché l'enfant des bras de sa mère et serait parti. A son retour, Edouard se serait réfugié dans les jambes de sa mère et se serait présenté « comme un zombie, lobotomisé les bras ballants, bouche bée » ; « nous ne l'avons jamais vu comme ça ». Accompagnée de proches, [REDACTED] aurait consulté un médecin de garde le 10/03/24 de 19h à 20h (durée de la consultation : une heure). L'enfant serait resté « les bras ballants, sans aucune interaction, alors qu'il avait été reçu par son médecin traitant le 08/03/24 pour la visite des 3 ans et que tout allait bien ». Le médecin aurait alors rédigé un certificat médical constatant l'état de l'enfant, et aurait conseillé [REDACTED] de consulter le CAUVA pour suspicion de violences sexuelles. La mère a totalement réfuté cette possibilité. Il sera comme un zombie durant plusieurs jours.
- **Le samedi 23 mars 2024 à Bordeaux (en présence de témoins)** : Edouard aurait refusé d'être changé à l'arrivée de son père, et aurait refusé de descendre les escaliers de l'immeuble. Lorsqu'il a vu son père, Edouard aurait « couru en hurlant et en remontant les escaliers, terrifié ». Son père l'aurait alors « attrapé, bloqué dans ses bras alors qu'Edouard ne faisait que hurler ». Au retour, Edouard se serait montré « aréactif, les yeux gonflés, les bras ballants » ; il aurait pointé son biberon, et aurait repris sa tétine alors que selon les dires de la mère il ne prenait plus biberon et tétine depuis plusieurs mois.
- **Le dimanche 24 mars 2024 à Bordeaux (en présence de témoins)** : se seraient déroulés des faits similaires, et qu'Edouard serait revenu de nouveau « prostré, totalement mutique, un zombi, comme lobotomisé ». Il sera comme un zombie durant plusieurs semaines.

**Mai 2024** [REDACTED]:

- **Le dimanche 19 mai 2024 à Bordeaux (en présence de témoins)** : le matin, Edouard fuit son père durant plusieurs minutes avec une respiration forte. A son retour, à la fin de la journée de garde, Edouard est très détendu musculairement (n'arrive pas à tenir sa tête droite, ses jambes sont grandes ouvertes écartées au change, alors qu'il résistait et se bloquait toutes les semaines précédentes) avec des pupilles dilatées. Il reste la soirée au

lit et s'endort vers 1 heure du matin (ce qui ne lui ai jamais arrivé). Le lendemain (jour férié), je lui lis des livres de sa bibliothèque dont un sur le corps et le consentement. Il se crispe au niveau du visage, se tétanise. Il m'indique ainsi qu'à [REDACTED] avoir « mangé le Monsieur » « s'être fait attraper et bloquer par le monsieur », il a mimé le fait de se débattre et a dit que « le Monsieur et lui étaient sans culotte ». Son sexe est gonflé et son anus est fissuré et noirci (comme hématome ou bleus).

- Il passe les journées suivantes majoritairement au lit, (le lundi, il doit se tenir aux meubles pour se déplacer debout). Depuis, il parle peu, son langage n'est pas revenu au même niveau qu'avant, début mars 2024 où il faisait des phrases complètes sujet + verbe + complément.

- **Le samedi 25 mai 2024 à Bordeaux** (en présence de témoins) :

Quand nous l'avons récupéré, à la question s'il allait bien, il se crispe fortement de tout son corps, et regarde vers le ciel. D'autre fois il indique "non" de la tête quand on lui demande si ça va, et se crispe.

Il parle mais refuse de raconter ce qu'il a fait comme activité durant sa journée avec son père. Et réagit très vivement en tendant son cou et son visage.

Il nous indique seulement qu'il aurait mangé la banane du monsieur.

Il a refusé d'être changé (sauf pour le bain, où il s'est changé seul souhaitant y aller).

Son sexe était gonflé, le prépuce très rouge et la peau granuleuse (il n'a jamais eu cela avant), une marque de forme triangulaire situé au niveau du bas ventre, encadrant son sexe, son anus rouge, dilatée et avec des hémorroïdes. Sa lèvre supérieure est rouge.

Suite à cette journée, durant 5 jours : apathie, refus de manger, très soif, mutisme, bruxisme, réveil nocturne.

- **Le dimanche 26 mai 2024 à Bordeaux** (en présence de témoins) :

Le matin il refuse de retirer la capuche de sa doudoune, à l'intérieur, face à son père. Son père lui offre des jouets et camions, et lui parle calmement contrairement à hors du poste de police en mars 2024 (la police observe). Edouard accepte de partir avec lui et les jouets au poste de Police (avant sans cadre donné par la Police, le père ne se contrôlait pas lors de la remise de son fils, et Edouard était terrorisé).

Le soir, Edouard revient avec des petites voitures en cadeau de son père. Quand [REDACTED] lui demande si ça va, il fait non de la tête, grince des dents, se crispe. Elle décide de l'amener à l'hôpital (elle a effectué un témoignage à ce sujet en PJ). Il a une fissure anale, des griffures sur le genou (pantalon intact) et ses ongles des deux pouces-index-majeurs ont été coupés à ras dans la journée.

Il n'a pas eu l'opportunité de rencontrer de psychologue sur place pour évaluer l'aspect psychologique. Et ils indiquent que c'est essentiel de le faire en libéral (car se tétanise lors du change, se positionne à quatre pattes fesses tenues vers l'adulte, ne s'alimente pas ou peu), information du rdv à venir avec Mme HIRSCH.

Suite à ce WE : apathie, n'a pas faim (lorsque le repas est pris : généralement yaourt et compote), refus d'être changé ou tétanisé lors du change, se débat, mutique durant 3 jours, reprise de la parole progressive mais difficilement compréhensible contrairement à avant, pas de sieste.

- **Suite à la consultation de Mme HIRSCH, la semaine du 4 juin 2024 :**

Edouard indique le 5 juin 2024 soir : « le monsieur m'a écrasé les doigts » puis se tétanise, se crispe, ferme les yeux.

Le 6 juin 2024 soir, en pointant du doigt le dernier hôtel avec son père, sur le chemin au retour du parc : « tous les deux sans culotte, dans le bain avec le monsieur, il me touche les fesses »

Le 7 juin 2024 midi : « tous les deux sans culotte dans le bain avec le monsieur ». »

**DOLEANCE EXPRIMEES PAR LES PROCHES D'EDOUARD [REDACTED] :**

Les différents proches déclarent dans des témoignages, des signalements au Procureur de la République et aux forces de l'ordre, qu'Edouard [REDACTED] a été victime de « violences sexuelles et psychologiques réactionnelles, par son père, [REDACTED] au mois de mars 2024, et se poursuivant en mai 2024 » dans un hôtel et/ou des toilettes publiques sur Bordeaux ou en Gironde, et indiquent les changements de comportement suivants (Cf. attestations de témoignages et lettres au procureur de la République) :

- « Comportements inhabituels à chaque retour des visites du père.
- Refus d'être touché, fuit le regard.
- Refus d'être changé, déshabillé, changé la couche, soit en se débattant avec violence soit en se tétanisant comme un animal faisant le mort (Cf. vidéo).
- Lorsqu'il accepte le change, les deux jours suivants le droit de visites du père, il se met nu à quatre pattes en tendant se fesses en l'air vers l'adulte (Cf. photos).
- Prostration.
- Difficultés à s'endormir, réveil nocturne.
- Refus de s'alimenter / absence de faim (alimentation liquide, anorexie), reflexes de nausées les jours suivants quand s'alimente de solide, se passe sur le visage entier les aliments (banane et sucette).
- Régression locomotrice (passage à 4 pattes).
- Mutisme puis régression du langage.
- Alterne dans la journée entre chuchotement et hurlement sans raison.
- Moment d'incohérence dans ses propos (ex : nomme « poisson » à la place d'un poulet rôti, etc) puis hurle en criant le mauvais mot en boucle durant 40 mins.
- Fait des bruits de bouche, de salive, de gémissements plusieurs fois par jour en continu, lèche les mains, les avant-bras et l'entre jambe d'adulte.
- Ne sourit plus, fronce les sourcils, grince des dents.
- N'écoute plus les consignes simples, difficultés d'interagir avec ses proches et entourage. »

Ces symptômes s'amplifient et durent de plusieurs jours à plusieurs semaines, après chaque visite à la journée 10h-18h avec son père sans tiers professionnel (en mars et en mai 2024).

**ETAT ANTERIEUR**

Mme [REDACTED] dit avoir noté le:

- [REDACTED] 2021 : détresse respiratoire à la naissance (hospitalisation néonatale 5 jours)
- 2021 et 2022 : Après des épisodes de violences et de mises en danger du père sur le fils [REDACTED] (2021 et 2022) : Edouard refuse de s'alimenter, s'arrache les cheveux (Cf. certificat Dr BUYTAERT de juillet 2022), crises de pleurs, pleurs et réveils nocturnes, devient violent envers lui-même...
- 2023 et jusqu'au 8 mars 2024, durant l'année précédente des visites à la journée sans tiers professionnel du père seul avec Edouard, les professionnels de santé indiquent : « bonne santé physique et psychique, croissance dans la courbe, souriant, joue, bonne interaction, sommeil ok, appétit ok, bébé nageurs, bébé gym, bien éveillé, bien tonique, participe, va très bien... (Cf. carnet de santé). »

### **EXAMEN CLINIQUE PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTE**

Mme [REDACTED] dit avoir constaté et confirmé par des certificats médicaux des confrères et consœurs, entre autre par moi-même:

- **Sur le plan physique :**
  - o Examen clinique du 10/03/2024, Dr VIVENSANG :  
Pas d'examen sexuel (état de sidération de l'enfant).
  - o Examen clinique du 25/03/2024, Dr KOVRAS (cabinet du Dr NEUFFER) :  
« présente un érythème latéro-thoracique droit de deux centimètres par cinq, présente des traces de violences récentes. (lendemain des visites du père du 23 et 24 mars 2024). » Pas d'examen sexuel (difficilement examinable).
  - o Examen clinique sur photo présente le 20 mai 2024 après la visite du père par Dr PLENZ et Dr BUYTAERT : « des fissures anales et lésions avec du sang séché autour et à l'intérieur de l'anus »
  - o Examen clinique sur photo présente le 25 mai 2024 après la visite du père par Dr PLENZ et Dr BUYTAERT : « un anus dilaté avec des hémorroïdes et dermatite périanale, peau du prépuce du sexe rouge avec des boutons, la lèvre supérieure rouge. »
  - o Examen clinique d'Edouard [REDACTED] le 31 mai 2024 par Dr Plenz : « constatation de la bonne cicatrisation de la fissure anale restante et prescription médicale ».
- **Sur le plan psychique :**
  - o **Le 10/03/2024, Dr VIVENSANG :**  
« Etat de sidération, mutisme, prostration, suspicion violences sexuelles (suite à la visite du père du 9 et 10 mars 2024). »
  - o **Le 25/03/2024, Dr KOVRAS (cabinet du Dr NEUFFER) :**  
« Ne répond à aucunes questions, évite le regard, difficilement examinable, refuse qu'on lui retire ses vêtements, présente un érythème latéro-thoracique droit de deux centimètres par cinq, mutique, refuse de se lever, présente des traces de violences récentes. (lendemain des visites du père du 23 et 24 mars 2024). »

o **Le 31/05/2024, Dr PLENZ :**

« Etat psychique de l'enfant gravement altéré depuis l'examen des 3 ans le 08/03/2024. Son état de santé est changé de telle manière sur le plan psychologique qu'il évite le regard, ne sourit pas, fait des bruits inadaptés (gémissements) en continue, il a refusé de se laisser déshabiller, il cherche d'ailleurs de se cacher, l'expression faciale est fermée et sérieuse. Pour son examen clinique de ses trois ans, le 08/03/2024 (veille des violences), il était souriant, a cherché de jouer avec les jeux du cabinet, a dit bonjour. Il n'y avait pas de gémissements. »

o **Le 04/06/2024, Mme HIRSCH, psychanalyste spécialisée pour les enfants en bas-âge (recommandée par une psychologue psychanalyste pour la situation d'Edouard) :**

« Suspecte de mauvais traitements et des abus sexuels de la part de Mr [REDACTED] son Père lorsqu'il reçoit son fils un week-end sur deux.

Un enfant qui est très angoissé, qui fuit le regard dans un premier temps, qui peut se désorganiser et se déprimer par moment, se replier sur lui-même avec une crispation de l'ensemble de son corps et de son visage lorsqu'on évoque son père.

Moments de régressions dans son langage au cours de la séance (mutisme, langage de tout petit, parole chuchotée).

Certains autres éléments de mise en scène au cours de la séance et au vu du contexte d'ensemble, laisse suspecter la présence d'abus sexuels.

Il présente toutefois aussi des ressources qui me laisse penser que s'il est protégé de son père rapidement, il pourra, grâce au travail thérapeutique précocement mis en place et au soutien de sa mère, évoluer positivement. »

### INCAPACITE TOTALE DE TRAVAIL

La durée d'incapacité totale de travail est de 30 jours à compter de la date des faits, sous réserve de complications.

Certificat établi à la demande de l'intéressée et remis en main propre pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signé via Doctolib le 11/06/2024  
**Pauline PLENZ**  
Dr PLENZ Pauline  
Médecin Généraliste  
3 bis cours de tournon - 33000 BORDEAUX  
Tél : 07 66 68 83 11  
RPPS : 10101749587  
N° : 331048979